

Délibération du CONSEIL

*DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET EMPLOI - INNOVATION, RECHERCHE, PARTENARIATS
ECONOMIQUES ET EMPLOI - INNOVATION, RECHERCHE ET NUMERIQUE*

Stratégie digitale - Inclusion numérique - Soutien à la phase 2 du projet "Centres sociaux connectés"

Dans une phase de préfiguration, 4 centres sociaux du versant Nord-Est et quatre du versant Sud de la Métropole avec l'appui de la Fédération des Centres Sociaux du Nord se sont associés pour développer un programme volontariste de réduction de la fracture numérique. Ce programme s'est appuyé sur la mise en place d'ateliers collaboratifs réunissant toutes les composantes du centre social et en premier lieu les habitants des quartiers et la mise en place de prototypes en réponse aux besoins exprimés dans les ateliers.

Il a contribué à la définition et au développement de 19 prototypes répondant à des enjeux stratégiques relevant i/ du pouvoir d'agir et de la démocratie participative, ii/ de l'emploi et de l'insertion, iii/ de l'accueil et de la e-administration, iv/ de la mise en place d'outils d'animation propres à l'activité de chacun des centres, v/ à l'éducation et à la parentalité.

Parmi ces prototypes citons la mise en place d'une plateforme d'édition numérique de CV, la création d'un Kezako numérique créés par les jeunes pour les personnes éloignées du numérique, l'application « promeneur du net » qui en lien avec la Caf, permet d'assurer une présence éducative sur les réseaux sociaux et de créer un réseau Multi-acteurs pour l'orientation des jeunes.

A date, chacun des 8 centres anime les communautés numériques constitutives des ateliers collaboratifs et est en train de finaliser le développement des prototypes en vue de leur diffusion.

Pour cette phase préfiguratrice, les deux associations support des 8 centres sociaux ont bénéficié d'une subvention FEDER octroyés dans le cadre des initiatives territoriales intégrées (ITI) pour un montant de 400 000 Euros. Cette subvention a permis notamment l'installation de l'équipe projet constituée d'un coordinateur, de deux chargés d'animations et de deux chargés d'innovation numériques

Le bilan de cette phase préfiguratrice est particulièrement positif et l'enjeu est aujourd'hui non seulement de pérenniser l'équipe projet et de mettre en application les prototypes mais aussi de déployer et accompagner l'application des réalisations sur les centres sociaux voisins, d'acculturer ceux-ci sur la méthode et les inviter à mettre en place des ateliers collaboratifs et développer de nouveaux prototypes.

Pour ce faire, l'association de gestion des centres sociaux culturels Belencontre et Palempin et le centre social et culturel de l'arbrisseau en charge de la gestion de

l'expérimentation pour le compte des centres sociaux de Belencontre, de Phalempins, de l'Echo, de la MJC du Virolois, de l'arbrisseau, de Lazare Garreau, du faubourg de Béthune et du chemin rouge à Lille, Roubaix Tourcoing, et Faches Thumesnil ont sollicité pour 2018 - 2019 et sur la base d'un budget global de 2 M€ une aide répartie à parité pour les deux de 1,3 M€ du FEDER au titre de l'ITI, de 300 000 Euros de l'Etat, de 200 000 Euros du Conseil départemental du Nord, de 140 000 Euros de la CAF, de 60 000 Euros de la MEL.

Ce budget permettra notamment de couvrir :

- Les frais de personnel correspondant pour les deux structures à 1 coordinateur du projet à 100%, 4 chargés d'innovation à 50%, 4 chargés d'animation à 50%, 3 personnes fonctionnelles à 50 %,
- Les prestations de services en communication et accompagnement et,
- dans une limite de 80 820 Euros l'achat de matériel informatique dédié à la mise en œuvre du projet.

Le soutien de la MEL à hauteur de 60 000 Euros est fléché spécifiquement sur les dépenses de personnels et est attribué au titre de la stratégie digitale de la métropole adopté le 24 juin 2016. L'aide FEDER s'inscrit dans la priorité d'inclusion numérique de l'axe 2 du programme opérationnel FEDER 2014-2020 et en cohérence avec les axes stratégiques du volet numérique de l'ITI de la Métropole Européenne de Lille.

En conséquence, les commissions « Développement Économique - Emploi - Recherche - Insertion » et « Finances » consultées, le Conseil métropolitain décide :

- d'attribuer :
 - une subvention de 30 000 Euros en fonctionnement à l'association de gestion des centres socioculturels Belencontre et Phalempins,
 - une subvention de 30 000 Euros en fonctionnement au centre social et culturel de l'arbrisseau de Lille.
- d'autoriser Monsieur le Président à signer des conventions permettant de soutenir les actions.
- d'imputer la dépense sur l'opération 716O010, nature 6901, fonction G 61, dans la limite des crédits inscrits à nos documents budgétaires.

Résultat du vote : Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés

Mmes Doriane BECUE et Dalila DENDOUGA et M. Salim ACHIBA N'AYANT PRIS PART NI AU DEBAT NI AU VOTE

Acte certifié exécutoire au 01/03/2018

Le Président de la Métropole Européenne de Lille,
Pour le Président,
Le Responsable délégué


Arnaud FICOT 